

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance d'ajournement du conseil de la municipalité de Sayabec, tenue le lundi, 14 février 2011, à 19 h à l'hôtel de ville de Sayabec, 3, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents : Madame Marielle Roy,
Monsieur Lorenzo Ouellet,
Madame Solange Tremblay,
Monsieur Jocelyn Caron,

Sont absents : Monsieur Jean-Guy Chouinard,
Monsieur René-Jacques Gallant.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Résolution 2011-02-076

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance d'ajournement
de l'assemblée générale du 7 février 2011
14 février 2011
Ordre du jour

1. Ouverture par la prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Comptes à accepter –Janvier 2011;
4. Demandes d'appui :
 1. Zoom sur ma région;
 2. Fleurons du Québec;
 3. Comité Sayabec-Actif;
 4. Comité de l'Avenir – Saint-Cléophas;
 5. Conférence régionale des éluEs;
5. Invitations :
 1. Table multisectorielle de la famille;
 2. Forum social bas-laurentien;
6. Centre sportif : Règlement 2010-02 – Centre sportif;

7. Règlement 2010-03 – Centre communautaire;

8. Affaires nouvelles :

1. _____;
2. _____;
3. _____;
4. _____;

9. Période de questions;

10. Levée de l'assemblée.

/jc

Monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, arrive lorsque nous sommes rendus au point 2 de l'ordre du jour.

Résolution 2011-02-077

Comptes à accepter

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes de janvier 2011 sont acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 119 956.26 \$, les crédits étant disponibles au budget.

NOM DES COMPTES	MONTANT
ACIERS RÉMILLARD ENR.	8.26 \$
ADMQ	934.19 \$
ADRIEN BEAULIE ET FILS INC.	77.96 \$
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ARÉNAS	208.82 \$
ROCK DÉTENTE 99.9 FM AMQUI	1 083.24 \$
ATELIER DE SOUDURE M. POIRIER	24.90 \$
BIOLOGIE AMÉNAGEMENT BSL	2 787.03 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	137.88 \$
CANADIEN NATIONAL	7 279.77 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	174.06 \$
CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES	9 694.57 \$
CHABOT PIERRE	1 467.33 \$
CLÉROBEC	169.54 \$
LES CUISINES CD	202.82 \$
DISTRIBUTIONS JACQUES-CARTIER	72.50 \$
ÉCOLE LE MISTRAL	400.00 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER	20.00 \$
ÉQUIPEMENT SIGMA INC.	4 270.49 \$
FAB EXPERT	182.28 \$
FONDS DE L'INFORMATION	30.00 \$
IMPRESSIONS ALLIANCE INC.	265.45 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL	313.30 \$
DANIE LEMIEUX	39.69 \$
LES ARTS ET LA VILLE	100.00 \$
MAHEU & MAHEU	433.44 \$
MALLETTE	2 214.70 \$
MICHEL MCNICOLL	148.00 \$
MRC DE LA MATAPÉDIA	59 364.92 \$

PAPETERIE DU FUTUR	1 841.52 \$
PELLETIER ANTOINE	554.64 \$
PLOMBERIE AGP	351.92 \$
PRODUCTIONS QUÉBEC	2 965.47 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE	1 432.27 \$
PG GOVERN QUÉBEC INC.	6 205.73 \$
PUBLICATIONS CCH LTÉE	1 368.15 \$
RÉFRIGÉRATION G.R.L.	775.56 \$
RICHARD POIRIER ET FRÈRES	863.08 \$
ROBERT BOILEAU INC.	2 305.52 \$
ROSE CAFÉ	135.52 \$
SÉCURITÉ BERGER	812.46 \$
SOCAN	422.37 \$
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION	950.22 \$
SONIC	5 922.15 \$
HENRIETTE ST-PIERRE	80.00 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	191.88 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	141.55 \$
TRANSPORT MARTIN ALAIN	112.88 \$
TURCOTTE CLAUDE	120.00 \$
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC	298.23 \$
TOTAL	119 956.26 \$

Monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, arrive à la réunion. Le point 4.1 de l'ordre du jour est remis à la réunion du 7 mars 2011.

Résolution 2011-02-078

Demande d'appui – Fleurons du Québec

Proposé par madame Solange Tremblay conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de nommer mesdames Colombe Otis, Charline Metcalfe, Marielle Roy, Henriette Saint-Pierre ainsi que monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, afin de former un comité «Fleurons du Québec».

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent l'inscription de mesdames Marielle Esclapez, agente de développement socioéconomique, Henriette Saint-Pierre et Marielle Roy, conseillère, au coût de 200 \$ chacune pour les deux premières personnes et au coût de 125 \$ pour la troisième personne pour un montant total de 525 \$, taxes en sus, à une formation qui aura lieu le 15 mars à la Maison communautaire Joly située au 318, rue Verreault à Saint-Jean-Port-Joli.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur.

Résolution 2011-02-079

**Demande d'appui –
Comité Sayabec-Actif**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement de 500 \$ au Comité Sayabec-Actif afin de leur permettre de poursuivre leur activité de sculptures sur neige. Cette activité se tiendra sur deux jours, soit le 26 et 27 février 2011 ou le 5 et 6 mars 2011. Le don permettra aux organisateurs de se procurer des outils pour sculpter, du bois pour le feu, de la musique, des surprises pour les enfants ainsi qu'une remise de prix en argent pour les participants.

Par la même résolution les membres du conseil municipal autorisent les employés du garage municipal à apporter les équipements ainsi que l'aide nécessaire pour remplir les blocs de neige. Les membres du conseil demandent le dépôt d'un bilan financier à la fin de l'activité.

Résolution 2011-02-080

**Demande d'appui –Comité
de l'Avenir**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement de 25 \$ au Comité de l'Avenir de Saint-Cléophas afin de contribuer à la préparation d'un carnaval qui aura lieu les 4, 5 et 6 mars 2011.

Résolution 2011-02-081

**Demande d'appui –
Conférence régionale des
éluEs**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter la politique d'égalité de la CRÉBSL qui vise l'égalité de participation des femmes et des hommes à la vie démocratique et au développement du Bas-Saint-Laurent. Les principales orientations sont :

1. Favoriser la participation des femmes dans toutes les sphères décisionnelles et opérationnelles au sein de l'organisation;
2. Tenir compte des réalités et des différences entre les femmes et les hommes dans l'offre de services, de programmes et de mesures et offrir un accès équitable aux femmes et aux hommes;
3. Favoriser l'apport des femmes au développement social et économique et s'assurer que les retombées sociales, économiques, régionales et locales bénéficient également aux femmes et aux hommes;
4. Reconnaître l'expertise de la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent comme instance-conseil sur les questions liées à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Résolution 2011-02-082**Invitation – Table
multisectorielle**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Marielle Roy, conseillère, à une rencontre de la Table multisectorielle de la famille du Bas-Saint-Laurent qui aura lieu le jeudi, 17 février 2011 à 19 h 30 à la MRC de La Matapédia, située au 123, rue Desbiens. Aucun coût n'est relié à cette activité.

Les frais de transport seront remboursés selon la convention en vigueur.

Résolution 2011-02-083**Règlement 2010-02 - Centre
sportif**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des factures jointes dans le tableau ci-dessous au coût de 9 357.60 \$, incluant les taxes, pour des travaux au centre sportif dans le cadre du règlement 2010-02.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 8 946.91 \$ comprenant les travaux et la TVQ soit remboursée à même le règlement 2010-02. Le montant de la TPS de 410.69 \$ sera financé à même le budget courant au compte 500714.

CENTRE SPORTIF DE SAYABEC							
RÈGLEMENT 2010-02 – PAIEMENT DES TRAVAUX							
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TOTAL	TPS	GRAND TOTAL	DATE
Plomberie AGP	4817	3 681.24 \$	328.55 \$	4 009.79 \$	184.06 \$	4 193.85 \$	Le 17 janvier 2011
							Pièces de tuyauterie
Plomberie AGP	4819	1 892.55 \$	168.91 \$	2 061.46 \$	94.63 \$	2 156.09 \$	Le 17 janvier 2011
							Pièces de tuyauterie
							Main d'œuvre
Richard Poirier & Frères Electricité Itée	23617	61.48 \$	5.49 \$	66.97 \$	3.07 \$	70.04 \$	Le 8 février 2011
							Pose d'un protecteur en plastique pour thermostat
Richard Poirier & Frères Electricité Itée	23618	302.19 \$	26.97 \$	329.16 \$	15.11 \$	344.27 \$	Le 8 février 2011
							Raccordement d'un ventilateur avec rehostat
Richard Poirier & Frères Electricité Itée	23619	1 878.67 \$	167.67 \$	2 046.34 \$	93.93 \$	2 140.27 \$	Le 8 février 2011
							Raccordement d'un évacuateur au toit et une ligne de téléphone
Richard Poirier & Frères Electricité Itée	23622	67.33 \$	6.01 \$	73.34 \$	3.37 \$	76.71 \$	Installer grille de protection

							sur fluorescent
Richard Poirier & Frères Electrique Ltée	23623	237.61 \$	21.21 \$	258.82 \$	11.88 \$	270.70 \$	Le 8 février 2011
							Ménage des fils près de la porte de garage
Richard Poirier & Frères Electrique Ltée	23624	92.75 \$	8.28 \$	101.03 \$	4.64 \$	105.67 \$	Replacer fils dans garage et sur mur côté cafétéria
TOTAL		8 213.82 \$	733.09 \$	8 946.91 \$	410.69 \$	9 357.60 \$	

Résolution 2011-02-084

Règlement 2010-03 – Centre communautaire

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture numéro 23620 à l'entreprise Richard Poirier et Frères Électrique Ltée au coût de 211.29 \$, incluant les taxes, pour des travaux concernant le changement d'un ballast et d'une lampe au centre communautaire dans le cadre du règlement 2010-03.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 202.02 \$ comprenant les travaux et la TVQ soit remboursée à même le règlement 2010-03. Le montant de la TPS de 9.27 \$ sera financé à même le budget courant au compte 500714.

Résolution 2011-02-085

Levée de la séance

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 19 h 48.

Danielle Marcoux,
mairesse

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-trésorier